

Les 24 heures de l'art

19 & 20 novembre 2011 à Courdimanche (Val-d'Oise)

DOSSIER DE CANDIDATURE DES ARTISTES EXPOSANTS

CONTEXTE

Les 24 HEURES DE L'ART est un événement créé par la ville de Courdimanche (95) et co-organisé avec les associations Premier Dragon, Art Osons, La Ruche et Xpression Urbaine.

Les 24 HEURES DE L'ART est une manifestation artistique dont la thématique principale est les arts plastiques mais se déroulant en transversalité avec les autres formes d'art (musique, théâtre, danse, etc).

Cet événement a pour objectifs :

- de permettre au public un accès à l'art et de rencontrer les artistes de sa région,
- de permettre aux artistes de se rencontrer et d'échanger,
- de contribuer à l'émulation artistique locale,
- de créer un événement artistique festif et convivial.

24h non stop

L'événement se déroulera de samedi 16h au dimanche 16h sans interruption.

Le but étant de créer de l'interaction : expo, animations, création sur place, échanges, etc.

INTERVENTION DES ARTISTES

Les artistes sélectionnés sont contemporains, de diverses disciplines (peinture, sculpture, couture, soudure, graffiti...).

RÔLE DE L'ARTISTE

- **Exposer** ses créations et présenter son travail,
- **Echanger** avec le public et les autres artistes,
- **Participer** à la création d'œuvres pendant l'événement.

INSTALLATION & DÉCROCHAGE

La manifestation débutera le samedi 19 novembre 2011 à partir de 15h00 (inauguration).
L'accueil des artistes sur le site se fera à partir de 11h00.

L'accès à la zone pour déchargement sera libre aux véhicules entre 11h00 et 13h00.
Passé 13h00, il ne sera plus possible de rentrer avec un véhicule.

La manifestation se termine le dimanche 20 novembre 2011 à 16h00.

L'accès à la zone pour chargement sera libre aux véhicules entre 17h00 et 19h00.
Passé 19h00, il ne sera plus possible de rentrer avec un véhicule.

MATÉRIEL

- Chaque artiste dispose d'un espace d'environ 6m², de 2 tables + 2 chaises + 3 grilles d'expositions.
- De la ficelle est mise à disposition pour l'accroche.
- L'artiste dispose d'un branchement électrique.
- L'artiste doit ramener son matériel de création personnel.

Pour les œuvres à créer sur place, l'artiste peut ramener ses supports et autres matières.

En revanche, **du matériel de récupération à « transformer » (matières et mobilier en tous genres) sera mis à disposition dans 2 espaces dédiés.**

ACCUEIL DE L'ARTISTE

L'organisation s'engage auprès des artistes à leur fournir 1 pass donnant droit à :

- 1 repas chaud (samedi soir),
- 1 petit déjeuner (dimanche matin),
- 1 sandwich (dimanche midi),
- 3 consommations au bar,
- l'accès libre à la salle de repos.

L'organisation s'engage auprès des artistes à défrayer leurs frais transports, sur justificatifs seulement et à hauteur maximale de 50 €.

VENTE D'ŒUVRES

Afin de rendre l'art accessible au plus grand nombre et à ne pas créer un événement élitiste, le prix de vente des œuvres ramenées par l'artiste est plafonné à 800 €.

Le prix des ventes des œuvres créées sur place devra quant à lui être plafonné à 300 €.

L'artiste doit reverser 10% du prix de chaque vente à l'organisation.

Cette participation alimentera les caisses de l'organisation afin de pérenniser l'événement.

PROMOTION

Pour les besoins de la promotion, de la publicité et plus généralement pour les besoins de la communication de l'évènement, les organisateurs pourront librement utiliser, directement ou indirectement, le nom de l'artiste ou son pseudonyme, et sous réserve des droits éventuels de tiers, toute image de l'artiste fixe ou animée.

RESPONSABILITÉ

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration, etc.

Chaque artiste étant totalement responsable de ses œuvres et de son matériel, ainsi que de l'assurance de ces derniers.

Une équipe de sécurité veillera au bon déroulement de la manifestation.

SELECTION DES ARTISTES

Seront sélectionnés jusqu'à **30 artistes** (exposants et créateurs) de diverses disciplines : peinture, sculpture (toutes matières), papier mâché, collages, graffiti, couture, design, modelage, etc.

JURY

Il est composé de 6 personnes : 4 membres de l'organisation (Ville de Courdimanche + associations), d'1 professeur d'arts plastiques et d'un artiste local de renommée.

Le choix des artistes sélectionnés ne repose pas exclusivement sur des critères de « beauté » ou de « renommée » mais sur ce que le jury a envie de montrer au public.

La sélection des artistes sera faite par le jury le 12 octobre 2011.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE L'ARTISTE

Le dossier de candidature doit être envoyé **avant le 11 octobre 2011** à :
Evelyne Chantrel, Responsable de la culture et des animations locales

➤ Par courrier : Ville de Courdimanche , rue Vieille Saint Martin, 95800 COURDIMANCHE
➤ Par mail : e.chantrel@ville-courdimanche.fr

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Ville : CP :
Mail :
Site web / book :

(ou joindre les photos d'au moins 4 œuvres récentes susceptibles d'être exposées)

Activités artistiques pratiquées / parcours ? :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date / signature :